

1901 CONSEIL ET FORMATION

Société par actions simplifiée au capital de 1.000 euros
Siège social : 4 Chemin de la Crèche – 22100 TADEN
811 923 606 RCS SAINT MALO

DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 16 MAI 2024

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

SIXIEME DECISION

L'Associé Unique décide de transférer le siège social situé à 4 Chemin de la Crèche 22100 TADEN à 14A rue de la Bise 22100 TADEN, à compter de ce jour.

SEPTIEME DECISION

En conséquence de la précédente décision, l'Associé Unique décide de modifier l'article 4 des statuts comme suit :

« ARTICLE 4 – SIEGE


Le siège de la société est fixé 14A rue de la Bise – 22100 TADEN. »

Le reste de l'article demeure inchangé.

ADOPTION

Ces décisions ont été adoptées par l'Associée Unique lors des décisions en date du 16 mai 2024.

**Certifié conforme
Le Président**

DocuSigned by:

3AA256801D3A4AE...